

# **L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français**

Kim Gerdes

*ERSS, Université Bordeaux 3*

Sylvain Kahane

*MoDyCo, Université Paris X*

## **Introduction**

Cet article poursuit un double objectif. Premièrement, nous souhaitons montrer que les principaux phénomènes d'ordre des mots (montée des clitiques, inversion du sujet, extraction, dislocation, ...) peuvent être modélisés dans une approche topologique où la linéarisation est traitée par la mise en correspondance d'une structure syntaxique de dépendance (sans ordonnancement) avec une structure ordonnée de type structure de constituants topologiques.

Deuxièmement, nous voulons mettre en évidence un constituant particulier, très rarement considéré dans les modélisations de l'ordre des mots en français et qui s'impose naturellement dans une modélisation topologique du français : ce constituant, que nous appelons *amas verbal*, est constitué d'un amas d'un ou plusieurs verbes, des éléments grammaticaux nécessaires à la formation de cet amas (prépositions et complémenteurs) et d'éléments lexicaux très contraints, c'est-à-dire en dehors des verbes eux-mêmes (ou d'éléments prédicatifs tels que adjektifs ou noms prédicatifs appartenant à des tournures verbales) des clitiques et certains adverbes.

### **1. Une première approche de l'amas verbal**

On peut donner deux justifications à l'existence des amas verbaux. D'un point de vue onomasiologique, il y a une nécessité dans la langue à pouvoir exprimer des prédictions complexes exprimant modalités, aspects, temps, causalité, mise en évidence de tel ou tel participant, etc. comme dans *devoir partir, faire mourir, chercher à réussir, avoir l'intention de réussir, avoir beau être capable de réussir*, etc. La langue doit donc offrir dans son dispositif la possibilité de gérer de telles « unités complexes ». D'un point de vue sémasiologique, on peut voir plusieurs indices dans la syntaxe du français de la présence des amas verbaux, notamment dans deux phénomènes que nous allons étudier ici : la montée des clitiques et l'inversion du sujet. Ainsi, les compléments clitiques d'une forme verbale composée ne se placent-ils pas sur le participe (qui est l'élément prédictif qui contrôle la sous-catégorisation),

mais sur le verbe auxiliaire. Or l'auxiliaire et le participe peuvent être séparés par d'autres mots (*Pierre ne lui a pas encore vraiment répondu*) et à ce titre doivent être considérés comme deux mots à part entière (même si leur sort est lié du point de vue de l'interface sémantique-syntaxe). Néanmoins, les éléments qui peuvent s'interposer entre l'auxiliaire et le participe sont très contraints<sup>1</sup> : *Pierre a déjà répondu*, *Pierre à tout de suite/rapidement/\*hier/ \*ici / \*en 3 secondes / \*à toute vitesse répondu*.

Il nous semble que les deux propriétés sont corrélées, à savoir la possibilité pour un clitic de « monter » sur l'auxiliaire et l'impossibilité pour des éléments trop « complexes » de s'intercaler entre l'auxiliaire et le participe. En effet, l'une et l'autre sont pour nous la trace d'un même phénomène, la formation d'un « nucléus verbal » auxiliaire-participe, c'est-à-dire l'existence d'une prédication verbale complexe qui d'un certain point de vue est bien complexe (c'est-à-dire formée de plusieurs mots), mais d'un autre continue à se comporter comme un tout et garde certaines caractéristiques d'une forme simple. La modélisation que nous proposons de la « montée » des clitics rend justement compte de cette corrélation. En effet, nous rendons possible la « montée » des clitics par la formation d'un constituant privilégié autour de l'auxiliaire et du participe et c'est cette même formation qui rend naturelle la possibilité de contraindre les éléments qui vont apparaître dans cette formation.

L'inversion du sujet met également en évidence un amas verbal :

- a) L'« inversion » du sujet ne se fait pas par rapport au seul verbe principal, mais par rapport à quelque chose qui délimite justement notre amas verbal : *le livre que Pierre veut lire* ; *\*le livre que veut Pierre lire* ; *le livre que veut lire Pierre*.
- b) L'ordre respectif du sujet inversé et des compléments des autres verbes de la chaîne verbale est libre : *le livre que veut donner Pierre à sa sœur* ; *le livre que veut donner à Marie son frère*.

Bien qu'il soit clair d'un point de vue syntaxique que le sujet dépende du verbe fini (accord) et l'objet indirect dépende de l'infinitif (rection), les deux verbes mettent en commun dans un même pot leurs dépendants pour la linéarisation.

---

<sup>1</sup> Nous laissons de côté les incises qui obéissent clairement à un autre mécanisme de placement et qui peuvent venir « couper » l'amas verbal : *Pierre a déjà, comme tu le sais, répondu à cette question*. Nous pensons que les incises sont des éléments qui n'obéissent pas stricto sensu au modèle topologique : contrairement aux autres éléments, elles ne viennent pas se placer dans des champs prédéfinis, mais viennent au contraire s'insérer entre deux champs.

## 2. Le modèle topologique du verbe en français

Dans une approche topologique, le calcul de l'ordre des mots est géré au niveau de la correspondance entre une structure de dépendance syntaxique (non ordonnée) et une structure de constituants ordonnée. Les nœuds de la structure syntaxique sont les mots. Lors de la linéarisation de l'arbre, chaque mot va ouvrir un *constituant topologique* (ou éventuellement plusieurs constituants enchâssés les uns dans les autres, ce qui formellement revient à peu près au même). Un tel constituant est comme une boîte dont les cases ordonnées sont appelées les *champs*. L'élément qui a ouvert un constituant en occupe un certain champ et les éléments qui dépendent de lui vont venir occuper les autres champs. On doit spécifier pour chaque champ s'il peut rester vide ou non et s'il peut accueillir ou non plus d'un élément. Un élément peut par ailleurs *s'émanciper* du constituant ouvert par son gouverneur syntaxique et venir se placer dans un constituant ouvert par un élément plus haut dans l'arbre syntaxique. Dans un tel formalisme, une règle d'ordre est donc une règle qui spécifie pour un dépendant donné quel champ il peut occuper et s'il peut ou non s'émanciper et jusqu'où en fonction de sa catégorie et/ou de sa fonction syntaxique. A ces règles s'ajoutent les règles qui disent quel type de constituant pourra ouvrir un mot placé dans un champ donné et pour chaque constituant, quelle est la liste des champs qui le composent et pour chaque champ, combien de constituants peuvent ou doivent l'occuper (cf. Gerdes & Kahane 2001 pour une présentation formelle d'une grammaire topologique).

Venons-en à la modélisation de l'ordre des dépendants du verbe et donc à la description du ou des constituants topologiques ouverts par le verbe. Nous considérons trois niveaux d'enchâssement ici. Nous commençons par présenter les constituants ouverts par le verbe principal d'une phrase. Nous discuterons ensuite des constituants ouverts par des verbes enchâssés pour lesquels des modifications peuvent être nécessaires.

- Le premier niveau est constitué par l'*amas verbal* : celui-ci comprend les champs pour les clitics avant le verbe et deux champs après le verbe. Les champs clitics sont au nombre de 7 : *il* < *ne* < *me* < *le* < *lui* < *y* < *en*. Les deux autres champs accueillent successivement des adverbes et un dépendant verbal du verbe. La présence de ce dernier champ dans l'amas verbal constitue très certainement la grande originalité de notre approche<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> De nombreuses approches actuelles en analyse syntaxique automatique effectuent un « tronçonnage » préalable de la phrase en tronçons appelés *chunks* (Abney 1991, Vergne

A noter que l'amas verbal offre également une position pour l'enclitique en cas de construction interrogative (*Pierre lui donnera-t-il la réponse ?*). Le verbe à l'impératif nécessite un amas verbal spécifique où tous les pronoms sont enclitiques.

- Le deuxième niveau est constitué par le *domaine micro-syntaxique*. Ce domaine inclut tous les éléments sous-catégorisés et les modificateurs de verbe (par opposition aux « modificateurs de phrase »). Nous reprenons ici la distinction entre micro- et macro-syntaxe faite par Blanche-Benveniste 1990 et Berrendoner 1991 à qui nous renvoyons pour une définition plus précise, ainsi qu'à Deulofeu 2003. Le domaine micro-syntaxique comprend au moins un champ pour le sujet, un champ pour l'amas verbal et un champ pour les compléments. Tous les compléments sont placés dans le même champ car leur ordre respectif est libre, ou du moins, il n'est pas guidé par les mêmes paramètres que ceux que nous modélisons par la structure topologique.
- Le troisième niveau est constitué par le *domaine macro-syntaxique*. Celui-ci comprend les éléments détachés à gauche ou à droite : *Moi, ma sœur, il ne veut plus lui parler, Pierre*. Nous postulons deux champs à gauche et un champ à droite.

Passons maintenant aux verbes enchâssés. Le participe passé d'un passé composé dépend du verbe auxiliaire et doit nécessairement aller dans l'amas verbal ouvert par l'auxiliaire, où il ouvrira lui-même un amas verbal. Le participe passé possède la propriété particulière de ne pas pouvoir accueillir de clitics, ce qui peut être modélisé en bloquant les positions pour les clitics dans l'amas verbal ouvert par un participe passé.

Nous allons maintenant illustrer la correspondance<sup>3</sup> entre un arbre de dépendance syntaxique et une structure topologique avec la phrase :

*A Marie, Pierre a déjà donné un bonbon.*

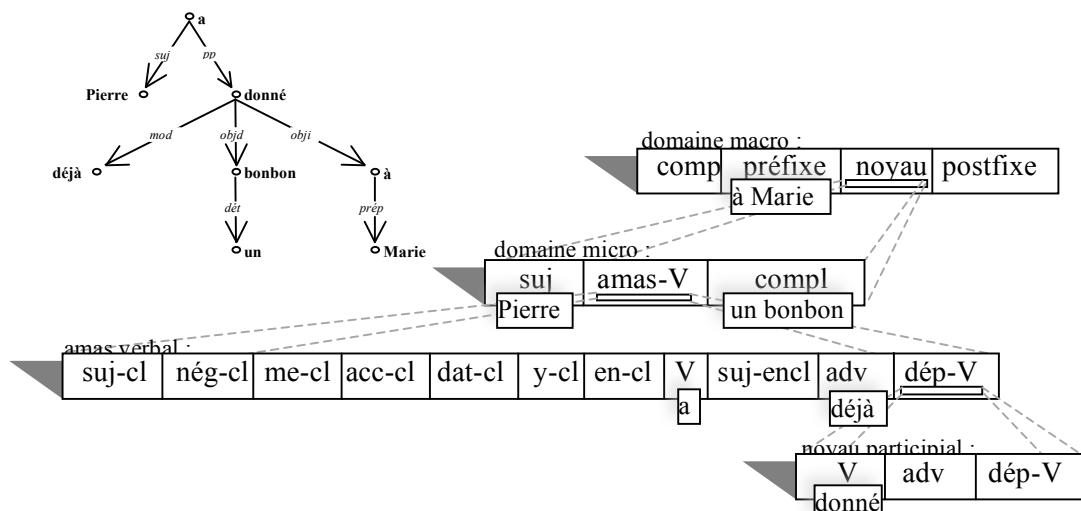
Plaçons nous dans le sens de la synthèse (le locuteur parle et transforme un sens en une phrase en passant par une représentation syntaxique). Le verbe auxiliaire *a*, qui est la racine de l'arbre de dépendance, ouvre d'abord trois constituants enchâssés : un domaine macrosyntaxique, un domaine microsyntaxique et enfin un amas verbal à l'intérieur de ce dernier. Ses dépendants vont pouvoir se placer dans les différents champs ouverts : le sujet

---

2000). Le chunk verbal s'apparente à notre amas verbal, mais s'en distingue justement par le fait qu'il ne contient toujours qu'un seul verbe.

<sup>3</sup> Par soucis de simplification, nous masquons totalement le traitement de la morphologie. Nous manipulons donc directement des formes fléchies sans montrer comment parallèlement à la construction de la phrase la formation des mots peut être assurée.

*Pierre ira dans le champ sujet du domaine micro, tandis que le participe passé *donné* devra occuper le champ du dépendant verbal dans l'amas verbal, où il ouvrira un amas verbal enchassé (pour un éventuel dépendant verbal comme dans *Pierre a voulu venir*). L'adverbe *déjà* restera préférentiellement dans l'amas, où il précèdera le participe. Le complément d'objet direct *un bonbon*, qui dépend de *donné* ne pourra pas aller dans le constituant topologique ouvert par son gouverneur (un amas dans l'amas) et devra s'émanciper pour atteindre le champ complément du domaine micro ouvert par l'auxiliaire. Le complément d'objet direct *à Marie* pourrait suivre le même chemin, mais il peut aussi comme ici, en raison d'un marquage communicatif particulier, rejoindre le champ préfixe du domaine macro (c'est la topicalisation).*



**Figure 1.** Arbre de dépendance et structure topologique

Contrairement à un participe passé, un infinitif a deux possibilités : il peut

- soit, comme le participe passé, aller dans le champ dépendant de l'amas verbal de son gouverneur, où il ouvrira lui-même un amas verbal (enchassé) ;
- soit, comme les autres compléments, rejoindre le champ complément (ou même un champ du domaine macro) et ouvrir un domaine micro qui pourra accueillir tous ses dépendants.

Dans les deux cas, le verbe infinitif ouvre un amas verbal : soit directement s'il forme un amas avec son gouverneur, soit à l'intérieur de son domaine micro s'il prend un peu d'indépendance. L'amas verbal ouvert par un infinitif (le même dans les deux cas) est un peu différent de celui d'un verbe fini en raison

du placement particulier du champ adverbe entre le « clitique » *ne* et les autres clitiques : *Pierre pense [ne pas le lui dire]*.

Un verbe fini d'une complétive ou d'une subordonnée circonstancielle (*Pierre sait [qu'hier Jean n'est pas venu]* ; [*Quand tu l'auras fini, le livre*], *rapporte-le-moi*) ouvre un domaine macro comme le verbe principal d'une phrase. Ce domaine macro comporte en plus des champs pour les éléments détachés, un champ pour le complémenteur (*que, si, quand*, etc.).

Le cas des relatives est tout à fait intéressant. Elles se distinguent des complétives, du point de vue topologique, par deux propriétés :

a) L'impossibilité d'avoir un détachement à gauche :

*J'ai retrouvé le livre que je voulais prêter à Pierre*

\**J'ai retrouvé le livre que, Pierre, je voulais lui prêter*

b) La possibilité d'une inversion du sujet : *le livre que lit Pierre*.

Ces deux propriétés nous semblent résulter d'une même caractéristique, qui distingue fondamentalement la relative de la complétive : le fait que le complémenteur d'une relative est aussi un pronom et qu'il joue ainsi un rôle valentiel dans la proposition qu'il introduit. Pourquoi cela aurait-il une influence sur l'ordre des mots dans cette proposition ? Comme nous l'avons vu pour la complétive, le complémenteur occupe la position la plus à gauche du domaine macro. Par contre, les éléments qui jouent réellement un rôle dans la proposition reste dans le domaine micro. Le pronom relatif, qui est les deux à la fois, va donc occuper le champ du complémenteur, mais en même temps, il va attirer ce champ dans le domaine micro, avec deux conséquences :

- a) le champ préfixe est écrasé, bloquant ainsi dislocation gauche et topicalisation ;
- b) un des champs du domaine micro précédent le verbe est maintenant occupé, validant ainsi l'inversion du sujet, c'est-à-dire permettant au sujet d'aller dans le champ complément.

Voyons maintenant comment nous modélisons l'inversion du sujet.

### 3. L'inversion du sujet

Nous allons nous intéresser à l'inversion dite stylistique<sup>4</sup> qui obéit à des contraintes syntaxiques : il ne doit pas y avoir de complément d'objet direct

---

<sup>4</sup> Nous laissons de côté l'inversion dite élaborative (Marandin 2003), qui n'est possible qu'avec une classe particulière de verbes à sujets peu ou non agentifs et pour laquelle le sujet doit occuper la dernière position du domaine micro : *Sont possibles de rares inversions avec verbe initial ; Rendront un devoir supplémentaire les élèves qui ont raté l'examen de chimie.*

dans le champ complément (*\*la personne à qui donne le livre Pierre*)<sup>5</sup> et la proposition doit comprendre un extraction : interrogation en *qu*, relative, coda de clivée ou topicalisation de groupe prépositionnel (Marandin 2003). La deuxième condition se ramène, selon nous, à la présence d'un élément (non clitique) devant le verbe dans le domaine micro, soit que l'élément topicalisé occupe le champ sujet, soit que le champ complémenteur est aspiré dans le domaine micro lorsque le complémenteur est en même temps un élément valentiel.

Ici, nous souhaitons juste montrer rapidement comment notre modélisation topologique assure le bon placement du sujet inversé. En voici le principe. Le sujet inversé va dans le champ complément avec les autres compléments des verbes de l'amas verbal. Nous assurons ainsi que le sujet inversé puisse se placer de façon quelconque vis-à-vis des autres compléments des verbes de l'amas verbal : *le livre que veut donner Pierre à sa sœur ; ... à Marie son frère*.

Ces dernières données, facilement traitées ici par la formation d'un amas verbal, sont fort problématiques pour les grammaires syntagmatiques, qui y voit un cas de « scrambling », le sujet inversé (ici *Pierre*) venant s'insérer dans l'infinitive (ici *donner à sa sœur*) et se « mélanger » avec les compléments du verbe infinitif.

Le fait que, dans *le livre que Marie veut lire*, l'inversion soit seulement possible par rapport à *veut lire* (*le livre que veut lire Marie* ; *\*le livre que veut Marie lire*) est traité en obligeant *lire* à rejoindre l'amas verbal ouvert par *veut*. Généralement, les infinitifs nus (sauf sujet ou disloqués, voir version longue) doivent aller dans l'amas ouvert par leur gouverneur. D'autres éléments peuvent y aller : les infinitifs précédés d'un marqueur (*le livre que rêve de lire Marie* ; <sup>?m</sup>*le livre que rêve Marie de lire*), les adjectifs attributs (*le livre qu'a été heureuse de lire Marie* ; *\*le livre qu'a été Marie heureuse de lire*) ou les noms prédictifs (*le livre qu'avait l'intention de lire Marie* ; *\*le livre qu'avait Marie l'intention de lire*). Des verbes subordonnés finis peuvent également venir dans l'amas verbal de leur gouverneur lorsque leur sujet est clitique : *le livre que veut qu'on lise Marie* ; *\*le livre que veut que Pierre lise Marie*.<sup>6</sup>

<sup>5</sup> Le complément d'objet direct peut par contre être extrait (*le livre que lit Pierre*) ou cliticisé (*la personne à qui le donne Pierre*).

<sup>6</sup> Il semble qu'un verbe avec un sujet non clitique puisse quand même aller dans l'amas verbal. Auquel cas, son sujet ne peut aller dans l'amas et devra rejoindre le champ complément : <sup>?le</sup>*livre que Marie veut que lise Pierre*. Notons également la construction suivante : *Ce qu'a dit que ferait Luc à sa petite amie est inquiétant* (Claude Muller, communication orale). Ici le syntagme *Luc* sature en même temps la position sujet des deux verbes finis de l'amas – *a* et *ferait*. Ce phénomène ne met donc pas simplement en cause l'ordre des mots, mais met en

Une autre construction peut être rapprochée de l'inversion du sujet — l'inversion du sujet logique dans les phrases telles que : *J'ai vu ma sœur sortir des toilettes* ; *J'ai vu sortir ma sœur des toilettes*. Nous proposons d'analyser le dernier cas à l'aide d'un amas verbal *ai vu sortir*, et par conséquence de rapprocher la construction en *voir* + infinitif avec « inversion » de la construction causative en *faire* + infinitif, où les clitiques doivent monter sur *faire*. Une telle analyse est corroborée par le contraste entre les deux constructions pour *voir* en ce qui concerne les clitiques : *J'ai vu ma sœur en sortir [des toilettes]* ; \**J'en ai vu ma sœur sortir.* ; ??*J'ai vu en sortir ma sœur* ; *J'en ai vu sortir ma sœur*.

Notre traitement de l'inversion du sujet logique repose donc sur la formation d'un amas verbal. La formation d'un amas verbal est bloquée quand le verbe gouverneur possède un autre complément que l'infinitif car dans ce cas le « scrambling » est inacceptable :

*J'ai dit à Pierre d'aller au même endroit que l'autre fois*  
 ??*J'ai dit d'aller à Pierre au même endroit que l'autre fois.*

Les verbes du type *voir* ou *entendre*, de même que le causatif *faire*, sont donc considérés comme des verbes particuliers pouvant à la fois gouverner un complément nominal et former un amas verbal avec leur complément verbal.

#### 4. Extraction et amas verbal

Nous avons vu que notre modélisation de l'inversion du sujet nécessitait la création d'un amas verbal et que cette même inversion était déclenchée par une extraction. Nous allons maintenant voir quels sont les liens entre l'extraction et la formation d'un amas verbal.

La première chose que nous pouvons remarquer, c'est que l'extraction ne nécessite pas la formation d'un amas verbal et que l'extraction peut être possible dans des situations où l'inversion ne l'est pas, comme par exemple avec une complétive à sujet non clitique ou avec un verbe recteur avec un complément nominal :

*une réunion que mon collègue Pierre veut absolument que le directeur organise*  
 ??*une réunion que veut absolument que le directeur organise mon collègue Pierre*

---

évidencie un lien, plus étroit que ne le suggère notre traitement, entre l'ordre des mots et la structure syntaxique, puisque seule l'inversion du sujet valide le partage de sujet : \**Ce que Luc a dit que ferait à sa petite amie est inquiétant.*

*une réunion à laquelle mon collègue Pierre menace le directeur de ne pas participer*

?\**une réunion à laquelle menace le directeur de ne pas participer mon collègue Pierre*

L'existence d'un groupe extrait qui contient un complémenteur et joue en même temps un rôle valentiel dans la proposition qu'il introduit concerne l'interface sémantique-syntaxe. Il existe de très nombreux travaux sur la modélisation de l'extraction, qui reste la pierre d'achoppement de la quasi-totalité des modèles proposés depuis les années 1970. Comme on le sait, l'extraction obéit à diverses contraintes, appelées traditionnellement *contraintes d'îlots* (Ross 1967). Kahane 2000 propose une version de ces contraintes en termes de chaînes de verbes et de tournures verbales, appelées *nucléus verbaux*: l'élément extrait doit dépendre d'un nucléus verbal qui contient le verbe principal de la proposition qu'il introduit (cette chaîne est soulignée dans les exemples précédents). Les nucléus verbaux, qui s'apparentent aux amas verbaux, sont des objets de l'interface sémantique-syntaxe. Le nucléus verbal ne correspond pas nécessairement à une portion continue de la chaîne parlée (un syntagme), mais il aura néanmoins tendance à être le plus compact possible et tant que faire se peut à former un amas verbal (même si cela n'est pas toujours possible).

Reprendons le problème sous l'angle de l'ordre des mots (l'interface syntaxe-topologie) pour mieux expliquer pourquoi le nucléus verbal tend à former un amas verbal. Le placement du groupe extrait nécessite généralement une émancipation : en effet, le groupe extrait se place dans le champ complémenteur de la proposition qui est ouvert par le verbe principal de la proposition et ce verbe n'est pas nécessairement son gouverneur. Pour rejoindre le champ complémenteur, le groupe extrait devra donc « traverser » les frontières de tous les constituants ouverts par tous les éléments du nucléus verbal, c'est-à-dire par tous les verbes et éléments prédictifs qui appartiennent à la chaîne de dépendance entre le verbe principal et le gouverneur du groupe extrait. Si ces éléments ont pu se regrouper au sein d'un amas verbal, les frontières à traverser seront donc uniquement des frontières d'amas verbaux enchâssés, c'est-à-dire des frontières relativement perméables (puisque elles peuvent même être traversées par des compléments ordinaires) et l'émancation/extraction ne sera donc pas trop « coûteuse ». Par contre, si l'un des verbes du nucléus verbal n'a pas rejoint l'amas verbal de son gouverneur et a ouvert son propre domaine, l'extraction, bien que toujours possible, devient beaucoup plus délicate. Ce deuxième type d'extraction se rencontre d'ailleurs très peu et essentiellement à l'écrit. On voit donc que

l'extraction va favoriser (voire même forcer) la formation d'un amas verbal contenant l'ensemble du nucléus verbal et c'est cet amas verbal qui servira ensuite de pivot à une éventuelle inversion du sujet.

## 6. Les champs du domaine macro-syntaxique

Bien que la question des champs hors de l'amas verbal dépasse le sujet de notre étude, il nous a semblé difficile de ne pas placer la question de l'amas verbal dans une description complète de la topologie du verbe, qui restera néanmoins à l'état d'ébauche ici.

Les champs préfixe et postfixe du domaine macro accueillent avant tout les éléments disloqués. La dislocation fait apparaître un élément détaché qui n'est en relation avec le noyau de la phrase que par la coréférence avec un pronom. Il est important, à la suite de Cinque 1990, de distinguer deux types de dislocation :

- la dislocation liée, où l'élément détaché est substituable au pronom du noyau avec lequel il coréfère (*De ça, Pierre en parle dans sa thèse*) ; en quelque sorte, l'élément détaché répète le régime porté par le pronom et la phrase fait apparaître un double marquage rectionnel ;
- la dislocation libre, où l'élément détaché ne porte aucune marque de rection (*Ca, Pierre en parle dans sa thèse*).

Nous préférons les termes lié/libre aux termes clitic/hanging topic proposés par Cinque 1990 ou construit/non construit proposés par Blasco-Dulbecco 1999. Blasco-Dulbecco parle également d'adjonction sur le pronom pour la dislocation libre et d'adjonction sur le noyau pour la dislocation liée. Cette « métaphore » nous semble assez pertinente et une analyse sémantico-syntaxique des disloquées (que nous ne ferons pas) devrait en tenir compte.

La distinction entre dislocation liée et libre est importante pour la modélisation topologique. Premièrement, la dislocation droite est toujours une dislocation liée :

*Il en a souvent parlé, de ce voyage/\*ce voyage*

*Je ne lui parle pas souvent, à Marie/\*Marie.*

Deuxièmement, la dislocation liée est sensible aux contraintes d'îlot :

*Marie, le type qui lui a parlé, il est suisse*

*?A Marie, le type qui lui a parlé, il est suisse*

*Marie, le type qu'elle veux épouser est suisse*

*\*Le type qu'elle veut épouser est suisse, Marie<sup>7</sup>*

---

<sup>7</sup> Etant admis que seule la dislocation liée est possible à droite, nous considérons ici, malgré l'impossibilité de contrôler le marquage rectionnel, qu'il s'agit bien d'une dislocation liée.

Ces deux propriétés entraînent que les règles de placement des disloquées liées et libres seront très différentes. Les disloquées libres pourront accéder au seul champ préfixe et les règles permettront n'importe quelle émancipation. Les disloquées libres pourront accéder aux champs préfixe et postfixe, mais les règles d'émancipation devront être contraintes afin de vérifier les contraintes d'ilots, à moins que ces contraintes ne soient assumées par l'interface sémantique-syntaxe, ce qui serait plus satisfaisant puisque c'est dans l'interface sémantique-syntaxe que les régimes sont imposés et que c'est justement le marquage rectionnel qui distingue disloquées liées et libres. Cette question reste ouverte, comme l'est la question des représentations syntaxique et sémantique de ces constructions (cf. Deulofeu 2003).

Certains auteurs, comme Larsson 1979, Cinque 1990, Delais-Roussarie et al. 2004, mentionnent également des contraintes d'ordre entre les éléments détachés, les disloqués libres devant précéder les disloqués liées. On a ainsi les contrastes suivants :

*Mais les adultes, son secret, elle le leur cache*

\**Mais son secret, les adultes, elle le leur cache*

*Mais son secret, aux adultes, elle le leur cache*

Ces contraintes d'ordre sont faciles à exprimer dans le cadre du modèle topologique : il suffit de considérer deux champs distincts pour les deux types de disloqués. Néanmoins, ces contraintes nous semblent trop fragiles pour être prise en compte, d'autant que l'opposition libre/lié n'est certainement pas le seul facteur à jouer ici.

La topicalisation pose également des questions intéressantes. Elle se distingue de la dislocation par l'absence de pronom résomptif. Elle se caractérise par l'antéposition d'un élément valentiel et obéit, comme les extractions avec mots *qu-* et comme la dislocation liée, aux contraintes d'ilots.

Le point qui nous intéresse est qu'il existe probablement deux placements différents de l'élément topicalisé. Comparons les énoncés suivants :

*Sur la place se dresse une cathédrale*

*Sur la place, une cathédrale se dresse.*

Dans les deux cas, *sur la place* est topicalisé, mais on observe une différence de prosodie importante : dans le deuxième cas, l'élément topicalisé est nettement détaché, ce qu'enregistre d'ailleurs l'écrit avec l'usage de la virgule. Dans le premier cas, l'élément topicalisé pourrait tout simplement occuper le champ sujet. La confusion avec le sujet est d'ailleurs assez nette dans une construction figée comme *Peu importe (que tu ne sois pas là)*, où le sujet véritable devient même optionnel, ce qui est tout à fait inhabituel en français. Dans le deuxième cas, l'élément topicalisé est détaché et il rejoindrait donc le

champ préfixe du domaine macro. Ceci est confirmé par une relative liberté d'ordre entre disloqué et topicalisé (dans la mesure où la coexistence des deux est acceptable) :

*A Jeanne, Pierre, il ne parle plus*

*Pierre, à Jeanne, il ne parle plus.*

Il est probable que l'élément topicalisé puisse choisir entre domaine micro et macro et qu'il ne soit pas nécessaire de lui attribuer un champ propre.

## Conclusion

Ce travail est une première ébauche d'une modélisation de l'ordre des mots en français dans le cadre du modèle topologique, couvrant, de manière parfois un peu grossière, les principaux problèmes connus : le placement des clitics, l'inversion du sujet, l'extraction, la dislocation, etc. (Le traitement des phénomènes de macrosyntaxe tels que la dislocation et la topicalisation n'a pu être présenté ici faute de place.)

La présente description est restée quelque peu informelle, mais elle s'appuie sur un formalisme mathématique complet (Gerdes & Kahane 2001) implanté par K. Gerdes (<http://talana.linguist.jussieu.fr/~kim/deplin>). Nous n'avons pas non plus cherché à justifier l'approche topologique, ni à mener des comparaisons avec d'autres approches. A ce sujet, on pourra consulter Gerdes & Kahane, sous presse.

Notre étude s'est centrée sur l'ordre des dépendants directs des verbes, c'est-à-dire sur la topologie du verbe, mettant en évidence la nécessité de considérer un constituant verbal particulier que nous avons appelé l'amas verbal. Une étude similaire sur la topologie du nom mettrait en évidence des parallèles intéressants, notamment sur la constitution d'amas nominaux du type « N de N ».

Notre étude s'est également limitée à l'interface syntaxe-topologie (la correspondance entre arbres de dépendance syntaxiques et structures de constituants topologiques). Ce module s'inscrit dans un modèle complet de la langue comprenant également une interface sémantique-syntaxe et une interface topologie-phonologie. Cela pour dire que les structures syntaxiques et topologiques que nous considérons ne peuvent se justifier du seul point de vue de l'interface syntaxe-topologie, mais doivent être envisagées comme des structures intermédiaires entre une représentation sémantique de la phrase (incluant une structuration informationnelle/communicative) et une représentation phonologique (incluant une représentation de la prosodie et une structuration en constituants phonologiques) (cf. Gerdes & Yoo 2003, Yoo

2003 sur ce dernier point). Une validation nécessaire de notre proposition d'amas verbal doit être justement de montrer que celui-ci tend à être un constituant phonologique<sup>8</sup>.

Enfin, notre étude s'inscrit dans une modélisation de l'ordre des mots dans la diversité des langues. Le modèle topologique vient de l'étude de l'ordre des mots dans les langues germaniques, qui pose des problèmes importants en raison d'une tension entre une grande liberté des mots (scrambling, extraposition, ...) et des contraintes syntaxiques fortes (verbe final ou en deuxième position). Le modèle a également été appliqué à la description de langues à ordre plus libre comme le grec (Yoo 2003) ou moins libre comme l'arabe (El Kassas & Kahane 2004). L'application à des langues à ordre assez rigide comme le français restait à faire.

## Œuvres citées

- Abney, Steven. 1991. Parsing by chunks, in R. Berwick, S. Abney and C. Tenny (eds.), *Principle-Based Parsing*, Kluwer.
- Berrendoner, Alain. 1991. Pour une macro-syntaxe, in Dominique Willens (ed.), *Données orales et théories linguistiques*, Duculot, Paris/Louvain, pp. 25-31.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1990. *Le français parlé : études grammaticales*, avec Mireille Bilger, Christine Rouget et Karel van den Eynde, Ed. CNRS, Paris.
- Blasco-Dulbeco Mylène. 1999. *Les dislocations en français contemporain – Etude syntaxique*, Honoré Champion, Paris.
- Bonami, Olivier, Gilles Boyé & Jesse Tseng. 2004. An Integrated Analysis of French Liaison, in G. Jaeger (éd.), *Formal Grammar 2004 Preproceedings*, Nancy.
- Cinque, Guglielmo. 1990. *Types of A-bar dependencies*, Linguistic Inquiry Monograph, MIT Press, Cambridge.
- Delais-Roussarie, Elisabeth, Jenny Doetjes & Petra Sleeman. 2004. Dislocation, in Corblin, F. & Swart, H. de (Ed.), *Handbook of French Semantics*, Stanford: CSLI publications, pp. 501-528.
- Deulofeu, José. 2003. L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau rasoir d'Occam contre les notions inutiles, in Gagean N. (éd.), *Rencontres linguistiques en Pays Rhénan -12, Scolia n° 16*, Publications de l'Université de Strasbourg 2.
- El Kassas, Dina & Sylvain Kahane. 2004. Modélisation de l'ordre des mots en arabe standard, Atelier sur le Traitement Automatique de la Langue Arabe Ecrite et Parlée, *JEP-TALN*, 259-264.
- Gerdes, Kim. 2002. *Topologie et grammaires formelles de l'allemand*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.

---

<sup>8</sup> Les phénomènes de liaison (*Pierre a bien\_aimé ça ; Pierre ne fera pas\_écouter le début*) pourraient également servir de justification à la formation d'un amas verbal, même si la liaison ne met pas en jeu la seule interface topologie-phonologie (Bonami *et al.* 2004).

- Gerdes, Kim & Sylvain Kahane. 2001. Word Order in German: A Formal Dependency Grammar Using a Topological Hierarchy, *ACL*, Toulouse, 8 p.
- Gerdes, Kim & Sylvain Kahane. sous presse. Phrasing it differently, in L. Wanner (ed.), *Papers in Meaning-Text Theory in honour of Igor Mel'cuk*, Benjamins, 34 p.
- Gerdes, Kim & Hi-Yon Yoo. 2003. La topologie comme interface entre syntaxe et prosodie : un système de génération appliqué au grec moderne, *Actes de TALN*, Batz-sur-Mer.
- Kahane, Sylvain. 2000. "Extractions dans une grammaire de dépendance lexicalisée à bulles", *T.A.L.*, 41:1, 211-243.
- Larsson, Eva. 1979. *La dislocation en français – Etude de syntaxe générative*, Gleerup, Lund.
- Marandin, Jean-Marie. 2003. «Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes», in Danièle Godard (éd), *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Ed. CNRS, Paris
- Ross, John. 1967. *Constraints on Variables in Syntax*, PhD Thesis, MIT (publié sous le titre *Infinite Syntax*, Reidel, Dordrecht, 1985).
- Vergne, Jacques. 2000. *Étude et modélisation de la syntaxe des langues à l'aide de l'ordinateur - Analyse syntaxique automatique non combinatoire*, Thèse d'HDR, Université de Caen.
- Yoo, Hi-Yon. 2003. *Ordre des mots et prosodie : Essai de description et de formalisation pour le grec moderne*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.

## Summary

This article aims at two objectives: We want to show that principal word order phenomena can be described in a topological approach to linearization, i.e. a linking of an (unordered) dependency tree and a ordered structure, the topological constituent tree. Moreover, we want to put forward the importance and naturalness of a particular constituent in the modeling of French word order, the verb cluster (*amas verbal*): It is composed of one or more verbs, of necessary functional words (prepositions and complementizers), and of very constraint lexical elements other than the verbs as for example clitics and certain adverbs. The work is based on a rigorous formalization of the dependency-topology link in Gerdes & Kahane 2001. The verb cluster in the topological structure remains to be shown to be closely related to a prosodic constituent.

## Adresse des auteurs:

Kim Gerdes  
Erssâb  
Université Michel Montaigne Bordeaux 3  
F-33607 Pessac Cedex  
kgerdes@u-bordeaux3.fr

Sylvain Kahane  
Modyco, Université Paris 10  
Lattice Université Paris 7  
F-92001 Nanterre cedex  
sk@ccr.jussieu.fr